



## MAMMOGRAPHIE | ÉCHO DU SEIN | BIOPSIE MAMMAIRE

Votre médecin vous a demandé de passer une mammographie, une échographie du sein ou une biopsie mammaire. Ces examens permettent de dépister et de diagnostiquer les pathologies, bénignes ou malignes, du sein. Pouvant être faits à titre préventif (Programme québécois de dépistage du cancer du sein), ils servent aussi à dépister les lésions non palpables du sein ou à déterminer la nature de la lésion palpée par vous ou votre médecin.

Selon le niveau de priorité accordée à votre demande, un certain délai est à prévoir avant de passer ces examens.

### À PROPOS DE L'EXAMEN

- **Mammographie** : elle consiste à comprimer chaque sein et à faire la radiographie avec une faible dose de rayons X (2 positions différentes). Cette compression permet l'étalement des tissus mammaires pour mieux visualiser les structures du sein et assurer la qualité de l'image. C'est un examen qui peut être inconfortable, mais tolérable.
- **Échographie mammaire** : utilisant des ultrasons pour produire des images du sein, elle est souvent prévue en complément d'une mammographie. Elle permet de voir la nature liquide ou solide des nodules palpés ou découverts sur la mammographie, en plus d'aider à analyser ces anomalies.
- **Biopsie mammaire** : se pratiquant sous anesthésie locale, elle consiste à prélever un échantillon d'une anomalie du sein pour déterminer sa nature. L'échantillon est ensuite envoyé au laboratoire pour analyse.
- **Ces examens durent environ 30 minutes.**
- **Les résultats de l'examen** seront transmis à votre médecin qui vous les communiquera dans les meilleurs délais.
- **IMPORTANT** : si vous devez annuler votre rendez-vous, avisez-nous en téléphonant au **819 346-1110, poste 22456.**

### DES CONTRE-INDICATIONS

- Il n'y a aucune contre-indication à ces examens, sauf pour les femmes enceintes qui ne peuvent pas passer de mammographie.
- Ces examens ne comportent aucun danger pour votre santé.
- Pour la mammographie de dépistage, un délai obligatoire d'un an et un jour entre chaque examen est requis.

### PRISE DE RENDEZ-VOUS ET ORDONNANCE

- **Lettre d'invitation PQDCS** : Si vous avez reçu une lettre d'invitation du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) pour une mammographie, **contactez-nous au 819-346-11110 ext 13600 pour la prise de rendez-vous. Le jour de votre examen, vous devrez apporter cette lettre d'invitation et nous la remettre;**

#### OU

- **Ordonnance médicale** : Si votre médecin vous a remis une ordonnance, **vous devez nous la transmettre rapidement**, car un délai d'attente est à prévoir avant de passer ces examens. **Vous pouvez l'envoyer par la poste ou venir nous la porter** (Hôtel-Dieu de Sherbrooke, 2<sup>e</sup> étage, Accueil du Service de radiologie, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke). Nous vous contacterons par la suite pour vous fixer un rendez-vous.

## PRÉPARATION POUR L'EXAMEN

Respectez les consignes de préparation qui suivent, car la qualité de votre examen en dépend.

- **Pour passer une mammographie**, ne mettez pas de déodorant ni de talc le jour de l'examen. Ils pourraient apparaître sur les images et occasionner une erreur d'interprétation.

## N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER...

Le jour de votre examen, ayez avec vous :

- votre carte d'assurance maladie **valide** (sinon vous devrez payer cet examen);
- votre carte d'hôpital **valide** (sinon vous devrez vous rendre au Service d'accueil et de l'admission pour en obtenir une nouvelle);
- votre lettre d'invitation reçue du PQDCS. Sans ce document, nous ne pourrions pas procéder à l'examen;
- si l'examen à passer est un complément à un examen effectué dans un autre hôpital ou clinique (mammographie ou échographie), **vous devez apporter les images prises (CD) ainsi qu'une copie du rapport** du radiologue;
- un sac pour vos effets personnels. N'apportez pas d'objet de valeur ni de bijoux (l'hôpital n'est pas responsable des objets perdus ou volés).

## LE JOUR DE L'EXAMEN

- Présentez-vous à l'**Hôtel-Dieu de Sherbrooke** pour votre examen (**porte 25, 2<sup>e</sup> étage, salle 9**).
- Vous devrez revêtir une chemise d'hôpital. Une technologue remplira un questionnaire avec vous. Puis, elle procèdera aux radiographies ou à l'échographie.
- Si vous avez des questions durant l'examen, posez-les à la technologue ou au radiologue.

## UNE FOIS À LA MAISON

- **Mammographie** : il est normal que vous ressentiez une sensation d'inconfort aux seins à cause de la compression qu'exige cet examen.
- **Biopsie** : vous pouvez ressentir une douleur dans votre sein. Une ecchymose peut apparaître à l'endroit où la biopsie a été effectuée.

## VOTRE SANTÉ VOUS INQUIÈTE?



Appelez Info-Santé (8-1-1).



Consultez votre médecin ou allez dans une clinique médicale sans rendez-vous.



Sinon, présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus proche.

## POUR PLUS D'INFORMATION

Si vous avez des questions concernant votre examen ou vous désirez plus d'information sur la procédure à suivre pour vous préparer :

- composez le **819 346-1110, poste 13600**;
- consultez le guide d'enseignement : ***chus.qc.ca / Patients – Visiteurs | Je passe des examens ou des tests | Imagerie médicale – radiologie.***

### Auteurs

Équipe du Programme-clientèle en imagerie médicale

### Révision et montage

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

© CIUSSS de l'Estrie – CHUS

[chus.qc.ca](http://chus.qc.ca)

Avril 2015 – 1-6-70945